

19 déc 2025 -18:32

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2025](#)

Transfert de la commission des jeux de hasard au SPF Économie - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de l'Économie David Clarinval et de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi visant à transférer la commission des jeux de hasard et la compétence en matière de jeux de hasard au ministre de l'Économie et au SPF Économie.

Les jeux de hasard relèvent actuellement de la compétence du ministre de la Justice. Cependant, ils ne représentent plus seulement un enjeu d'ordre public, ils constituent un véritable secteur économique avec des intérêts économiques majeurs. La régulation est donc nécessaire pour assurer une concurrence équitable ainsi qu'une protection efficace des joueurs.

Pour réaliser le transfert, l'avant-projet de loi, après l'avis du Conseil d'État, modifie la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les paris, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs principalement de manière à remplacer les mentions du SPF Justice par le SPF Économie et du ministre de la Justice par le ministre de l'Économie.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Avant-projet de loi portant modifications de la loi du 7 mai 1999 sur les jeux de hasard, les paris, les établissements de jeux de hasard et la protection des joueurs en vue de transférer la commission des jeux de hasard et la compétence en matière de jeux de hasard au service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be